



Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

1

BILAN — ACTIF

Désignation de l'entreprise :		AGM SANITAIRES		1 1 2	
Adresse de l'entreprise		2 rue Etienne Péroux 2 rue Etienne Péroux 78600 MAISONS LAFFITTE		1 1 2	
Numero SIRET *		4 0 9 7 1 5 0 7 5 0 0 0 1 9		Néant ☐	
				Exercice N clos le, 31 12 2024	
		Prut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
Frais d'établissement *		AB		AC	
Frais de développement *		CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires		AP		AG	
Fonds commercial (I)		AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM	
Terrains		AN		AO	
Constructions		AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS	
Autres immobilisations corporelles		AT		AU	
Immobilisations en cours		AV		AW	
Avances et acomptes		AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT	
Autres participations		CU		CV	
Créances rattachées à des participations		BB		BC	
Autres titres immobilisés		BD		BE	
Prêts		BF		BG	
Autres immobilisations financières *		BH		BI	
TOTAL (II)		BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements		BL		BM	
En cours de production de biens		BN		BO	
En cours de production de services		BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis		BR		BS	
Marchandises		BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3) *		BX		BY	
Autres créances (3)		BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE	
Disponibilités		CF		CG	
Charges constatées d'avance (3) *		CH		CI	
TOTAL (III)		CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Écarts de conversion actif * (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		LA	
Recevoir : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an : CR	
Classe de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

MR LE PECHEUR ALAIN



②

BILAN — PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise AGM SANITAIRES

Néant ☐

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 16 500...)	DA	16 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 650
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	(4 712)
	Report à nouveau	DH	25 378
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(15 704)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	23 113
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	28 590
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	20
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	54 072
	Dettes fiscales et sociales	DY	44 237
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA	1 792	
	Compte régularisé	EB	
Produits constatés d'avance (4)	EC	128 711	
TOTAL (IV)	EC	128 711	
Ecart de conversion passif *	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	151 823	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	128 711	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Ne pas reporter le total des colonnes 1

Bilan 1999-2000 (juin 2001)

Désignation de l'entreprise : AGM SANITAIRES										Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ	D8	Conductives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou qualifiées d'immobilisations		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II			KD	21 897		KE
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3			KS	5 840	KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX	
		Matériel de transport *					KY	13 800	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	1 964	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
	TOTAL III						LN	21 604	LO		LP	
										583		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						SG		SM		ST	
	Autres participations						SU	15	SV		SW	
	Autres titres immobilisés						IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières						IT	4 175	IU		IV	
	TOTAL IV						LQ	4 190	LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	47 690	OH		OJ	
										583		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation Ugele * ou évaluation par mise en équivalence		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	IN	C0	D0	D7	IX	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II						IO
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME	
		Inst. gales, agents et am. des constructions					IS		MG		MH	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	5 840	ML	5 840
		Inst. gales, agents, aménagements divers					IU		MM		MO	
		Matériel de transport					IV		MP	14 383	MR	14 383
		Matériel de bureau et mobilier informatique					IW		MS	1 964	MU	1 964
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MX	
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes						NC		ND		NE	
	TOTAL III						IY		NG		NH	22 187
											22 187	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		OU		OW	
	Autres participations						I0		OX		OY	15
	Autres titres immobilisés						I1		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières						I2	112	2E		2F	4 062
	TOTAL IV						I3	112	NJ		NK	4 078
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4	112	0K		0L	48 161
										0M	44 084	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

MR LE PECHEUR ALAIN

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2025

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : AGM SANITAIRES Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

MR LE PECHEUR ALAIN



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2025

Désignation de l'entreprise		AGM SANITAIRES				Néant ☐				
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développements		CY		EJ		EM		FN		
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 621	PF		PG		PH	1 621	
TOTAL I		RK	1 621	RM		RN		RO	1 621	
Terrains		PI		PL		PK		PL		
Constructions		Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
		Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
		Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	5 840	QA		QB		QC	5 840	
Autres immobilisations corporelles		Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
		Matériel de transport	QH	13 800	QI	292	QJ		QK	14 092
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 964	QM		QN		QO	1 964
		Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	21 604	QV	292	QW		QX	21 895	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	23 225	ØP	292	ØQ		ØR	23 516	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
Immobilitisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		N0		N2		N4		N6		
Fonds commercial		R0		RR		RS		RU		
Autres immobilisations incorporelles		N7		PS		PT		QI		
TOTAL I		RW		RV		S8		SD		
Terrains		Q2		Q4		Q6		Q8		
Constructions		Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
		Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
		Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T5		T7		T9		
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
		Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
		Mat. bureau et informa. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
		Emballages recup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL II		X2		X4		X6		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations		N1						N9		
TOTAL III										
Total général (I + II + III)		NP		NR		NS		NU		
Total général des coûts (NP + NQ + NR)		NW						NZ		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *								
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

MR LE PECHEUR ALAIN



7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AGM SANITAIRES					Néant ☐			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
		1	2		3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD		TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK		IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS		TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV		TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B		6C	6D		
		6E	6F		6G	6H		
		6J	6K		6L	6M		
		6N	6O		6P	6Q		
		6R	6S		6T	6U		
	Sur stocks et en cours	6X	6Y		6Z	7A		
	Sur comptes clients	6T	6U	7 639	6V	5 410	6W	27 944
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y		6Z	7A		
	TOTAL III	7B	7C	7 639	7D	5 410	7E	27 944
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7D	7 639	7E	5 410	7F	27 944
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	7 639	UF	5 410				
	UG		UH					
	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.						10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

MR LE PECHEUR ALAIN

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AGM SANITAIRESNéant*

CADRE AÉTAT DES CRÉANCES

DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

Créances rattachées à des participationsUL

Prêts (1) (2)UP

Autres immobilisations financièresUT4 062

DE L'ACTIF CIRCULANT

Clients douteux ou litigieuxVA

Autres créances clientsUX91 678

Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée *)UOZI

Personnel et comptes rattachésUY2 533

Sécurité sociale et autres organismes sociauxUZ

État et autres collectivités publiquesImpôts sur les bénéficesVM

Taxe sur la valeur ajoutéeVB23 942

Autres impôts, taxes et versements assimilésVN

DiversVP

Groupe et associés (2)VC

Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)VR

Charges constatées d'avanceVS1 623

TOTAUXVT123 838

REVENUS

(1)Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice

(2)Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)VF

DE L'PASSIF

UM

UR

UV4 062

UN

US

UW4 062

VU119 776

VV4 062

CADRE BÉTAT DES DETTES

Emprunts obligataires convertibles (1)7Y

Autres emprunts obligataires (1)7Z

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)à 1 an maximum à l'origineVG

à plus d'1 an à l'origineVH28 590

Emprunts et dettes financières divers (1) (2)8A

Fournisseurs et comptes rattachés8B54 072

Personnel et comptes rattachés8C

Sécurité sociale et autres organismes sociaux8D30 519

État et autres collectivités publiquesImpôts sur les bénéfices8E

Taxe sur la valeur ajoutéeVW12 530

Obligations cautionnéesVX

Autres impôts, taxes et assimilésVQ1 188

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés8J

Groupe et associés (2)VI20

Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)8K1 792

Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *Z2

Produits constatés d'avance8L

TOTAUXVY128 711

REVENUS

(1)Emprunts souscrits en cours d'exerciceVJ

Emprunts remboursés en cours d'exerciceVK17 174

(2)Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiquesVL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



MR LE PECHEUR ALAIN

Page 14

AGM SANITAIRES
Société à responsabilité limitée
au capital de 16 500,00 Euros
Siège social : 2 rue Etienne Péroux
2 rue Etienne Péroux
78600 MAISONS LAFFITTE
R.C.S : B409715075 VERSAILLES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29/06/2025
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2024** faisant ressortir **une perte** de **-15 704,11** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **25 378,41** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **9 674,30** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **9 674,30** Euros, de la façon suivante :

- Aux autres réserves, pour un montant de 9 674,30 Euros

Pour copie certifiée conforme
La gérance



**PREAMBULE**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 151 823,47 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -15 704,11 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Fonds commercial
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés



AGM SANITAIRES

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Matériel de transport	2 Ans

AGM SANITAIRES**ANNEXE**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015. Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Rappel important:

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.



AGM SANITAIRES**ANNEXE**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

AGM SANITAIRES

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des Immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	21 897		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	5 840		
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport	13 800		583
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 964		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	21 604		583
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	15		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 175		
TOTAL	4 190		
TOTAL GENERAL	47 690		583

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des Immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			21 897	21 897
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			5 840	5 840
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport			14 383	14 383
Matériel de bureau, informatique, mobilier			1 964	1 964
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			22 187	22 187
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			15	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	112		4 062	
TOTAL	112		4 078	
TOTAL GENERAL	112		48 161	44 084

AGM SANITAIRES

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 621			1 621
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	5 840			5 840
Installations, agencements divers				
Matériel de transport	13 800	292		14 092
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 964			1 964
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	21 604	292		21 895
TOTAL GENERAL	23 225	292		23 516

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers					
Matériel de transport	292				
Mat. de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	292				
TOTAL GENERAL	292				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

AGM SANITAIRES**ANNEXE**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	25 714	7 639	5 410	27 944
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	25 714	7 639	5 410	27 944
TOTAL GENERAL	25 714	7 639	5 410	27 944
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		7 639	5 410	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

AGM SANITAIRES

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	4 062		4 062
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	91 678	91 678	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 533	2 533	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	23 942	23 942	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	1 623	1 623	
TOTAL GENERAL	123 838	119 776	4 062
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	28 590	28 590		
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	54 072	54 072		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 519	30 519		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	12 530	12 530		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	1 188	1 188		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	20	20		
Autres dettes	1 792	1 792		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	128 711	128 711		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	17 174			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

8 - AUTRES TABLEAUX

8.1 - FONDS COMMERCIAL

Désignation	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
FOND COMMERCIAL				20 276



AGM SANITAIRES

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	2 218
Autres créances	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	2 218

9.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 200
Dettes fiscales et sociales	116
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 792
TOTAL	36 108

9.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	1 623	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	1 623	

Commentaires:

9.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	500	33,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	500	33,00

Commentaires:

AGM SANITAIRES**ANNEXE**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

10 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**10.1 - EFFECTIF MOYEN**

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	1	
Ouvriers	1	
TOTAL	3	

Commentaires:

10.2 - ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité		9 129	
TOTAL		9 129	

Commentaires:

Montant non provisionné au bilan. Montant déterminé selon la convention collective.

Pour estimer le montant de l'engagement passé et futur et définir le plan de financement personnalisé, l'étude actuarielle est réalisée à partir des paramètres économiques, sociaux et techniques suivants :

L'augmentation annuelle des salaires est de 1% constant. Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 2.5% inflation comprise.

Le départ est prévu à 62 ans, le taux de rotation retenu est de 1% constant, le taux de charges sociales patronales est de 45%. Le départ intervient à l'initiative du salarié.

L'année de calcul retenue est 2019, la table de mortalité utilisée est la table réglementaire TV88/90, la méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective prorata temporis.

Les cotisations sont supposées être payées annuellement d'avance, les départs étant prévus en début d'année. Le fonds collectif est utilisé pour le remboursement des seules indemnités de fin de carrière, les cotisations sont donc exonérées de la taxe sur les conventions d'assurances.

L'indemnité de départ à la retraite des ouvriers est prise en charges par la caisse PRO BTP